



BU-connexion, un petit memento pour vous faciliter le numérique à la BU, est à votre disposition dans nos espaces de lecture et à l'accueil



Formations

La BU organise des ateliers de formations sur programme ou à la demande, individuel ou en groupe.



Prêt entre bibliothèques - PEB

Service payant de prêt entre bibliothèques (ouvrages ou photocopies d'articles)
Ouvert du lundi au vendredi 9h-17h, mezzanine de la BU centrale.

Ecrire à peb@univ-lehavre.fr



Wifi

Accès à toute personne inscrite à l'université du Havre, authentification nécessaire.
Etudiants d'une autre université, accès via Eduroam.



Salles de travail en groupe

4 salles à chaque étage. Réservation possible aux accueils – Voir conditions sur le site



Copies et impressions

Noir et blanc, couleur, scanner
Service payant, chargement de votre carte d'étudiant sur

<https://bibliuh.pcounterwebpay.com>

Site BU

<http://bu.univ-lehavre.fr>

Accès catalogue, compte lecteur (prolonger/réserver vos documents), ressources électroniques, actualités,...



Ressources électroniques

Revue, bases de données et livres électroniques accessibles depuis le site web de la BU.

A l'extérieur de l'université, accès réservé aux étudiants et personnels de l'université après authentification.



Facebook

Pour suivre l'actualité de la BU, rejoignez-nous
<https://www.facebook.com/BUduHavre>



Renseignements

Sur place : des bibliothécaires à votre service

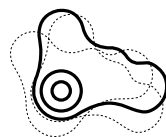
A distance : des bibliothécaires en ligne via UBIB, service de questions par mail ou par chat, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

<http://www.ubib.fr>

CONTACTS ET ACCES

Bibliothèque universitaire centrale

25, rue Philippe Lebon.
BP 1123 76063 Le Havre cedex
02.32.74.44.14
bu@univ-lehavre.fr



Secrétariat

02.32.74.44.33

PEB

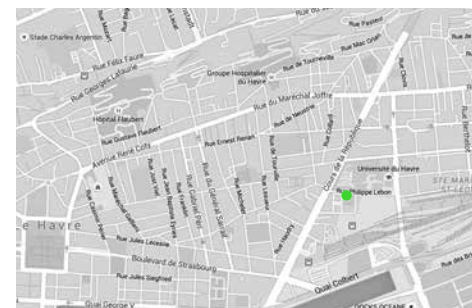
02.32.74.44.20
peb@univ-lehavre.fr

Formations du public

02.32.74.44.36
formation.bu@univ-lehavre.fr

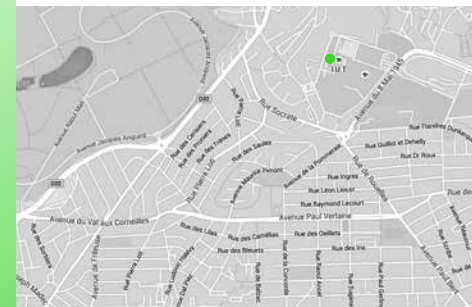
Ressources électroniques

02.32.74.44.58
docelec@univ-lehavre.fr



En tram, lignes A et B, arrêt « université »

**La BU du Havre, c'est aussi :
Bibliothèque de l'IUT
32 rue Boris Vian
BP4006
76610 Le Havre
02 32 74 47 05**



En tram, ligne B, arrêt « Schuman »

UNIVERSITÉ
LE HAVRE

Guide

2015 /

2016

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE
CENTRALE

La Bibliothèque universitaire offre un ensemble de ressources (des collections, des services et des espaces) destinées aux étudiants et aux personnels de l'Université.

Scientifiquement prouvé ;-) :
utiliser nos collections et fréquenter la bibliothèque favorise la réussite de votre parcours à l'université.

LA BU EN CHIFFRES

EN RAYON, DANS LES ESPACES
DE TRAVAIL

EN LIGNE, SUR LE PORTAIL
DE LA BU

600 journaux et revues papiers

29 000 journaux et revues en ligne

150 000 livres

2 600 livres numériques

2 400 DVD fictions et documentaires

890 places assises

8 500 m² de surface,
dont 5 500 m² dédiés au public

12 salles de travail en groupe,
dont 6 réservables

1 cartothèque et 1 FabLab

2 salles de formation d'une
capacité de **12** et **15** places

+ de 100 postes informatiques en
accès libre après authentification
et un service de prêt de PC
portables au semestre

Accès Wi Fi généralisé et
350 points de connexion physique
au réseau de l'université

40 agents à votre service



Ayez le réflexe : bu.univ-lehavre.fr

VENIR A LA BU

	Hors congés universitaires, du 14 septembre 2015 au 18 juin 2016	Congés universitaires
Lundi- vendredi	8h30-22h*	9h-20h*
Samedi	10h-18h	9h-14h*

* Attention : après 19h ou 17h et les samedis de congés, seules les deux salles du rez-de-chaussée sont accessibles, sur présentation de la carte d'étudiant.



**Y voir clair dans nos horaires ?
demandez-nous votre calendrier
« Une année à la BU »**



EMPRUNTER

Catégories	Nombre de documents	Durée		Prolongation (sur place, par téléphone, via le site web...)
		Livres et DVD	Journaux et revues	
Étudiants de la COMUE	8	21 jours	7 jours Le dernier numéro paru est exclu du prêt	2 renouvellements
Doctorant, enseignant, personnel de l'université	10			
Lecteur extérieur*	8			

*Inscription payante valable jusqu'au 30 septembre 2016 au tarif « étudiant ». Renseignez-vous à l'accueil.

Tout dépassement de la durée d'emprunt entraîne une suspension du droit au prêt équivalent à la durée du retard (1 jour de retard = 1 jour d'interdiction d'emprunter).

Vous pouvez emprunter des documents dans une autre bibliothèque du réseau en vous adressant à l'accueil de la bibliothèque que vous fréquentez habituellement.



Renouveler vos prêts ou réserver un livre ? nos marque-pages modes d'emploi sont disponibles à l'accueil